



Communauté de Communes

La Rochefoucauld
Porte du Périgord

CTG CDC LRPP

Nos **actions** en Fiches d'Identités !

A avoir en tête pour avancer dans la réflexion de la future CTG
CAF 2024/2027- préalable au travail du 15 mai



Les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle • Le bien-être et développement de l'enfant • Développement et amélioration des relations et de la cohérence entre partenaires de la communauté éducative
Qui ?	Enfants scolarisés en maternelle ou primaire dans les écoles sous compétences communautaires
Quand ?	le matin de 7h00 (7h30 pour Yvrac et Marillac) à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30 pendant la période scolaire (une période est le temps entre chaque vacances scolaires)
Où ?	6 sites : Marthon, Montbron mater, Montbron elem, Saint-Sornin, Yvrac et Marillac
Capacité d'accueil	72 enfants de moins de 6 ans et 132 enfants de plus de 6 ans
Fonctionnement	<p>multi-site (un seul directeur pour l'ensemble : Nicolas BOURBON) anim référent sur chaque site 1h de réunion entre anim par site par période 1h de réunion entre référent par période 2h de réunion globale par période 1,5h de réunion thématique pour les anims volontaires</p>
Equipe	<p>18 animatrices et animateurs : 3 à Marthon, 2 à Montbron Mat, 4 à Montbron Elem, 4 à St Sornin, 3 à Yvrac (mais seulement 2 en simultanés), 2 à Marillac</p> <ul style="list-style-type: none"> - taux d'encadrement légal 1 pour 14 en mater, 1 pour 18 en elem taux d'encadrement communautaire 1 pour 10, 1 pour 14 - diplôme obligatoire BAFA ou équivalent pour 50 % de l'équipe.
Actions	<p>Aménagement et régulation des différents espaces pédagogique proposés sur les différents sites (création artistique, jeux, dessin, bidouille...) en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur une posture pédagogique de l'équipe. (être à l'écoute des enfants, gestion de conflits) • Suivi spécifique des enfants en situation d'handicap. • Mise en place d'accompagnement aux devoirs (Marthon, Saint-Sornin et Montbron en réflexion.)

<p>Actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des actions sur l'éducation à l'environnement (labélisation « Centre A'ERE... fabrication de « gouter » maison le jeudi matin à Saint-Sornin et Montbron élémentaire, animation à partir de déchets recyclables, récupération d'objets en déchèterie pour jouer, de façon sécurisée, sur les temps extérieur...) • Découverte des lieux culturels et artistiques du territoire proposée aux enfants accueillis (visite des lieux après l'école...maison du patrimoine et de la culture, les carmes, médiathèque de Montbron) • atelier « parents/enfants » sur l'accueil du soir pour renforcer les échanges avec les familles. • pratique du sport (passerelle avec différentes associations sportives et culturelles (judo, hand, EDM..., réalisation d'un tournoi inter-ALAE, projet en vue de la journée de l'olympisme du 23 juin 2023 avec 2 semaines d'activités sportives et ses valeurs...) • autour de la citoyenneté (tombola solid'alaie, réalisation d'un tableau collaboratif pour les EHPAD du territoire...) • Relations/échanges avec les écoles (matériels mutualisés, jardin partagé, informations partagées, évènement co-construit...) • Eveiller la curiosité des enfants à travers les « ateliers de loisirs » proposé par nos équipes d'animation.
<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre de service ALSH n'est proposée que sur les écoles à compétence communautaire (Marthon, Montbron et écoles rattachées, RPI Saint Sornin - Vouthon). • Turn-over important de l'équipe d'animation, lié à la nature des contrats (temps partiel, journée fractionnée...) et à la situation géographique ; difficulté à recruter du personnel qualifié. • Taux d'encadrement parfois tendus à respecter (arrêt maladie.. ;) • Respect du cadre réglementaire (agent diplômé, non diplômé et stagiaire : taux) • Harmonisation des valeurs pédagogiques en pause méridienne /ALAE/ Cuisine nécessaire
<p>Partenaires</p>	<p>Ecoles, associations sportives et culturelles, association de parents d'élèves, association d'éducation populaire, CAF, PMI, MDS, SESSAD, PRH, MSA...</p>
<p>Budget</p>	<p>ALAE + ALSH mercredi : 11 1414h en 2020 contre 12 6132h =+ 11% d'augmentation</p>
<p>Fréquentation</p>	<p>ALAE +ALSH mercredi : 546 850€ en 2020 contre 731 626 € en 2022 = +33% de fréquentation</p>

Accueil de Loisirs

« Les Mômes du coin »

EXTRASCOLAIRE

<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bien être et développement de l'enfant • Prise en compte de l'individualité de chacun • Utilisation du service par les parents en toute confiance • Offre un lieu de vacances et de rencontres : peut être un lieu ressource pour certaines familles (enfants et parents). • Développer le bien vivre ensemble et favoriser l'épanouissement : le bien-être des enfants par des actions éducatives et de loisirs. • Accessibilité financière à des activités de loisirs
<i>Qui ?</i>	Enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire habitant sur le territoire de la CDC ou à l'extérieur
<i>Quand ?</i>	Pendant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 - en journée complète
<i>Où ?</i>	3 sites : Marthon (uniquement le matin et le soir) + Montbron maternelle, Montbron élémentaire Temps d'animation de 9h à 16h30 + repas à Montbron élémentaire
<i>Capacité d'accueil</i>	32 enfants de 3 à 6 ans + 48 enfants de 6 à 11 ans
<i>Fonctionnement</i>	Multi-site – une directrice : Ophélie Meunier 3h de réunion par petites vacances 10h de réunion de préparation pour la période d'été
<i>Equipe</i>	Environ 9 animateurs/trices par semaine (5 en élémentaire + 4 en maternel) Taux d'encadrement légal 1 pour 8 en mater, 1 pour 12 en elem Diplôme obligatoire BAFA ou équivalent pour 50 % de l'équipe.

<p>Actions pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des espaces pédagogiques (création artistique, jeux, dessin, bidouille...) en fonction des besoins et du rythme de l'enfant. • Animations en participation libre (les enfants peuvent assister à l'animation sans y rester jusqu'à la fin, changer en cours de route selon l'évolution de leurs envies. Aucune obligation de participation ou de résultat pour les enfants.) • Accompagnement spécifique des enfants en situation d'handicap. (sur-effectif d'animateurs) • Animations menées par les enfants pour les autres enfants et accompagnés par l'adulte. • Temps de discussion sur le ressenti des enfants. • Accueil des parents = 1 animateur dédié pour l'échange avec les parents. • Délocalisation des plus grands (CM1/CM2) en vue de la passerelle vers le point jeunes. • Création d'un groupe 5/6 ans en maternelle pour passerelle en élémentaire. • Interventions d'associations spécialisées selon les thématiques et projets menés. • Mise en place de clubs (partage de compétences techniques spécifiques par les animateurs) pour les enfants (art, musique, sport...),
<p>Points de vigilance :</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Les multiples points d'accueil des enfants (3) : nécessite un roulement difficile à couvrir dans le temps de travail réglementaire. » Le respect de la réglementation diplômés/non diplômés. » La formation des animateurs face aux enfants à besoins spécifiques.
<p>Partenaires</p>	<p>Associations – Collectivités du territoire – Associations de parents d'élèves - Ecoles</p>
<p>Budget</p>	<p>ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 331547€ contre 46790€ en 2022 =41%</p>
<p>Fréquentation</p>	<p>ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 57737h contre 61739h en 2022 = +7%</p>

Les ALSH les mômes du coin :

Mercredi

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des familles (rôle du service public) • Le bien-être et développement de l'enfant • Amélioration de la communauté éducative • Favorise l'éveil et la curiosité des enfants • Prise en compte de l'individualité de chacun
Qui ?	Enfants scolarisés de 2 à 13 ans (de la TPS à la 6ème)
Quand ?	De 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 sur les points d'accueils : Marthon et Montbron. De 9h00 à 17h00 Journée d'animation, repas et collation sur Montbron
Où ?	Journée d'animation sur 3 sites : L'école élémentaire de Montbron, l'école maternelle de Montbron et la salle des jeunes de Montbron Repas dans le restaurant scolaire de l'école élémentaire de Montbron
Capacité d'accueil	26 enfants de moins de 6 ans et 66 enfants de 6 à 13 ans
Fonctionnement	Multi-site (un seul directeur : Vincent AUBRIT) 2 x1h00 de réunion (bilan + forum) entre animateurs/trices et direction pour l'ALSH élémentaire par période 2h00 de réunion globale entre animateur et direction pour l'ALSH maternelle par période
Equipe	9 animatrices et animateurs : 3 à l'ALSH maternelle, 4 à l'ALSH élémentaire, 1 à l'ALSH Point jeunes à Montbron 1 animatrice supplémentaire dans la gestion des enfants en situation d'handicap. - taux d'encadrement légal 1 pour 14 enfants de - 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants + 6 ans. mais taux d'encadrement respecté 1 pour 8 enfants de - 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants + 6ans - diplôme obligatoire BAFA ou équivalent pour 50 % de l'équipe par lieux d'accueils

<p>Actions pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et régulation des différents espaces pédagogique proposés sur les différents sites (création artistique, jeux, dessin, bidouille...) en fonction des besoins et du rythme de l'enfant. • Création du planning d'activités sur l'espace élémentaire en fonction des propositions des enfants • Aucune obligation de résultat sur les différents espaces pédagogiques. • Réflexion sur une posture pédagogique de l'équipe. (être à l'écoute des enfants, gestion de conflits) • Suivi spécifique des enfants en situation d'handicap avec des animateurs dédiés. • Réaliser des actions sur l'éducation à l'environnement (labélisation « Centre A'ERE... fabrication de « gouter » maison et Montbron élémentaire, animation à partir de déchets recyclables, récupération d'objets en déchèterie pour jouer, de façon sécurisée, sur les temps extérieur...) • Découverte des lieux culturels et artistiques du territoire proposée aux enfants accueillis (visite des lieux maison du patrimoine et de la culture, les carmes, médiathèque de Montbron) • Animation parents/équipe animation » sur l'accueil du soir pour renforcer les échanges avec les familles, plusieurs fois par an. • pratique du sport et découverte culturelle (passerelle avec différentes associations sportives et culturelles (judo, hand, EDM..., réalisation début septembre d'une période de découverte des sports à travers différentes associations. • Relations/échanges avec les écoles (matériels mutualisés, jardin partagé, informations partagées, évènement co-construit type carnaval...) • Temps de discussion sur le ressenti de l'enfant
<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garder une cohérence de continuité éducative avec les autres acteurs éducatifs de la CC, type ALAE, école,... • 1 seul animateur/trice sur le site du point jeunes. • Réglementation : accueil maximum de 48 enfants par site • Taux d'encadrement (diplômes,...) par accueil • Rester à l'écoute de la demande des enfants et leur offrir les conditions de leur épanouissement • Analyser leur faculté de découvrir d'autres activités et d'en inventer/proposer d'autres. • La formation des animateurs faces aux enfants à besoins spécifiques • Difficulté à accueillir tous les enfants (liste attente)
<p>Partenaires</p>	<p>Ecoles, associations sportives et culturelles, association de parents d'élèves, association d'éducation populaire, SESSAD, PRH, DIAPASOM...</p>
<p>Budget</p>	<p>ALAE + ALSH mercredi : 11 1414h en 2020 contre 12 6132h =+11% d'augmentation</p>
<p>Fréquentation</p>	<p>ALAE +ALSH mercredi : 546 850€ en 2020 contre 731 626 € en 2022 =+33% de fréquentation</p>

Coordination CTG

Qui ?	Elus, partenaires éducatifs et sociaux, services communautaires
Quand ?	Tout au long de l'année
Où ?	Sur tout le territoire CDC
Fonctionnement	La coordination globale vise à contribuer à l'élaboration de la politique territoriale. Les coordonnateurs sont responsables de la mise en œuvre et du pilotage des projets sur le territoire. Ils mettent en œuvre la convention territoriale globale sur leurs champs de compétence, développent et animent un réseau de partenaires.
Equipe	2 ETP de coordonnateur CTG dont : - 1 ETP à la responsable scolaire, petite enfance, enfance et jeunesse (coordonnateur institutionnel) : Isabelle DANIAS - 0.5 ETP au Coordonnateur PEDT (pédagogique) : Nicolas Bourbon - 0.5 ETP coordonnateur CLS et politiques Sociales : Thomas PARIS 1 réunion tous les 15 jours
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un CoPil annuel - Elaboration du PEDT - Suivi administratif et financier des contrats et conventions passés avec la CAF et MSA - Etablissement de diagnostics complémentaires (PEdT, mode de garde Petite Enfance, CLS) - Suivi des structures soutenues par la CAF (EVS) - Participation aux instances et groupes de travail locaux et/ou départementaux (cellule d'appui, Schémas Départementaux,) dans le domaine de l'éducation et du social - Etablissement de bilans annuels d'activité et financiers - Création et animation de réseau dans le domaine éducatif et santé - Veille Appel à Projets / AMI - Veille réglementaire - Fait le lien avec les élus et les services - Management opérationnel des structures (ALSH, Petite Enfance, Espace France Services, Restauration)
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - En 2022, 1.5 ETP dédié et financé à 80% par la CAF. A partir de décembre 2022 passage à 2 ETP. La CDC reste l'employeur principal mais chaque coordonnateur doit rendre des comptes sincères à la CAF. Attention donc aux autres missions dans l'organisation des temps de travail (0,5 ETP sur le CLS, 0,5 ETP sur la coordination des ALAE, management des équipes) - Peu de communication interne comme externe sur les actions mises en œuvre dans le cadre de la CTG - 3 coordos = temps nécessaire aux échanges, à la préparation, aux transmissions d'informations, à la recherche de la cohérence. - Champs vastes (éducatif, famille et social), sollicitations multiples
Partenaires	Elus, partenaires institutionnels (CAF en priorité, MSA, Education nationale, Etat, Région, Département-PMI et MDS par exemple, Communes), partenaires éducatifs, sanitaires et sociales...
Impact	Rendre le territoire attractif aux familles par : <ul style="list-style-type: none"> - une bonne lisibilité des actions proposées - une bonne implication de tous les acteurs - une adéquation entre offre de services et demandes

Crèche Mélusine

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des parents : adaptation et flexibilité des plannings variables • Bien-être et développement de l'enfant, découverte et ouverture culturelle, socialisation de l'enfant • Améliorer l'accessibilité financière à un mode de garde collectif
Qui ?	Enfants de 10 semaines à 4 ans Accueil d'enfants scolarisés (anciennement accueilli à la crèche) le mercredi et les vacances scolaires
Quand ?	De 7h15 à 18h30 du lundi au vendredi, hors jours fériés. Fermetures annuelles : 1 semaine entre Noël et Nouvel An 3 premières semaines d'août
Où ?	Crèche Mélusine : 7 bis rue des Vignes, 16110 La Rochefoucauld en Angoumois
Capacité d'accueil	40 enfants simultanément par jour (+6 places potentielles par jour d'urgence)
Fonctionnement	<p>2 services qui fonctionnent en « petites familles » = enfants d'âges mélangés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lutins (rez-de-chaussée) : environ 25 enfants ➤ Diablotins (étage) : environ 15 enfants <p>Chaque semaine, la même professionnelle est en charge d'un groupe d'âge dans chaque service (bébés, grands bébés, moyens, grands). Un roulement est mis en place sur 4 semaines de manière à ce que les encadrantes changent de groupe et donc d'horaires chaque semaine.</p> <p>1 réunion d'équipe (2h) toutes les 6 semaines environ 4 réunions d'analyse de la pratique par an animées par une psychologue</p>
Equipe	<p><u>Direction</u> : 1 directrice EJE / 1 Educatrice de Jeunes Enfants de terrain (continuité de direction) / 1 infirmière (12h hebdo) accompagnante santé (travaille en binôme avec la Référente Santé Accueil Inclusif présente à la crèche une demi-journée par mois)</p> <p><u>Encadrantes</u> : 11 professionnelles (4 auxiliaires de puériculture, 7 agents d'animation titulaires du CAP Petite Enfance ou du BEPA Service aux personnes)</p> <p><u>Equipe technique</u> : 1 cuisinière et 3 agents techniques</p>
Actions pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de différentes expériences pédagogiques auprès des enfants au quotidien : manipulation, transvasement, motricité, jeux de construction, jeux d'imitation, peinture, gommettes, mallette Montessori (pédagogie alternative), puzzles... • Temps de lecture, chansons et comptines • Sortie quotidienne dans le jardin de la crèche : les enfants peuvent courir, sauter, crier mais aussi utiliser les vélos, draisienne et motos... • Des ateliers jardinages sont proposés aux enfants aux beaux jours : planter, arroser, observer...

<p><i>Actions pédagogiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique du « bébé signe » dans le quotidien : utilisation des gestes associés à la parole pour communiquer avec les enfants dès bébé et leur permettre d'exprimer leurs besoins en réduisant la frustration • Proposition d'ateliers cuisine/pâtisserie par petits groupes d'enfants une fois par semaine. • Participation à plusieurs événements ponctuels : Mardi gras, Semaine du goût, Semaine nationale de la petite enfance... en proposant des actions ciblées aux enfants et/ou familles en lien avec l'évènement. • Organisation d'une fête de la crèche (vers mai/juin) pour rassembler enfants, parents et professionnels autour d'un temps festif avec intervenant extérieur, buffet... avec participation et financement de l'association Les petites Canailles (composée de parents d'enfants de la crèche). • Intervenants extérieurs : Cette année, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jean-Baptiste, musicien, vient à la crèche une fois par mois pour proposer un temps de chansons aux enfants avec des instruments aussi bien classiques qu'insolites. ▪ Vanessa de la médiathèque de La Rochefoucauld intervient une fois par trimestre à la crèche pour proposer des lectures d'albums jeunesse et comptines liées au projet ▪ Mathilde Miot-Ortiz des ateliers Baba Yaga, musicothérapeute, propose des ateliers d'éveil artistiques et culturelles aux enfants une fois par mois. ▪ Agnès, ancienne EJE de la structure, vient bénévolement raconter des histoires aux enfants une fois tous les quinze jours.
<p><i>Points de vigilance</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'encadrement parfois tendus lors d'arrêt maladie du personnel, réorganisation des services « en urgence » • Vétusté des locaux, problèmes techniques récurrents
<p><i>Partenaires</i></p>	<p><u>Pédagogie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vanessa de la médiathèque « Les maximes » de La Rochefoucauld : projet commun sur l'année suivant un thème choisi ensemble. ▪ Les Carmes : Proposition de spectacle jeune public pour les enfants accueillis à la crèche ▪ Ah Toupie : Prêt de jeux de la ludothèque aux enfants et proposition d'animation ponctuellement ▪ Association les p'tites canailles » <p><u>Développement / paramédical :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Laure, psychomotricienne du CAMPS, intervient 1 fois tous les 2 mois pour observer les enfants sur leur développement, échanges avec la direction et l'équipe suite à ses observations. <p><u>Institutionnels :</u> PMI, CAF, MSA, structures communautaires</p>
<p><i>Budget</i></p>	<p>En 2021 : 621890€, en 2022 : 710782€ = en un an +14%</p>
<p><i>Fréquentation</i></p>	<p>En 2021 : 64303h , en 2022 : 72661h = en 1 an + 13%</p>

Cuisine Centrale

Impact	Proposer à tous les enfants une alimentation saine et équilibrée au moins une fois par jour, Education au gout, Prise en compte des facteurs écologiques Participation au développement et à l'éducation de l'enfant (vivre ensemble) Conciliation vie personnelle et professionnelle des parents
Qui ?	Enfants scolarisés en maternelle et primaire, dans les écoles sous compétences communautaires Enfants accueillis en ALSH et Point jeunes mercredis, ALAE et vacances (sauf été ilot loisirs) Enfants accueillis en halte-garderie Cabrioles
Quand ?	Fermé uniquement 15 jours entre Noël et le 1 ^{er} de l'an
Où ?	Cuisine centrale avenue du groupe scolaire 16220 MONTBRON et cuisines satellites
Capacité d'accueil	550 repas pendant la période scolaire 220 repas les mercredis pendant la période scolaire 180 repas pendant les vacances de la période scolaire 90 repas pendant les vacances d'été (uniquement Montbron) L'ensemble des gouters des ALAE 80600 repas préparés en 2022
Fonctionnement	Préparation de repas pour les sites d'YVRAC, MARILLAC, CHARRAS, GRASSAC, VOUTHON, ST SORNIN, MARTHON, MONTBRON, CABRIOLES, CENTRE DE LOISIRS, POINTS JEUNES. Commandes et livraisons de produits d'entretiens pour tous les sites ci-dessus avec en plus les 2 piscines, Les Carmes, La crèche Mélusine, le siège de la CDC (1&2), l'espace France Services.
Equipe	Responsable : Hervé BRUNET Dès 6h le matin Equipe de confection de repas et livraisons : 8
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de repas équilibrés avec des produits venant de producteurs du territoire de la collectivité au maximum. • Souhait de se tourner vers des producteurs ayant plusieurs activités en même temps (pour les livraisons) • Mettre en place au niveau départemental (pour commencer) un fichier avec tous les producteurs, leurs références, les périodes de production, livraisons possibles ou pas, • Toujours essayer d'améliorer la qualité des repas pour les enfants
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés rencontrées pour trouver des producteurs locaux pour nous fournir en quantités suffisantes. Problèmes de livraisons avec les producteurs (1 produit : 1 livraison : 1 véhicule sur la route) • Cuisine centrale à agrandir /élargir le nombre de cuisines satellites ? • Agent parfois seul au service dans les petites écoles : sécurité ?
Partenaires	Plusieurs partenaires irréguliers
Budget Alimentation	En 2019 : 165 636€ En 2022 : 192 111€

France Services

Impact	Favoriser l'accès aux droits Réduction de la fracture numérique
Qui ?	Tout public
Quand ?	Lundi : 13h00 - 17h30 Mardi : 8h30 - 12h 30 Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 18h (sur rdv uniquement) Vendredi : 10h00 - 12h30 (sur rdv uniquement) / 13h30 - 17h00 Permanence Mairie de la Rochette Mardi : 14h30 - 17h30 Permanence Mairie de Chazelles Jeudi : 14h00 - 17h00 Permanence CDC Montbron Vendredi : 8h30 - 12h30
Où ?	La Rochefoucaud, Chazelles, Montbron, La Rochette pour l'Espace France Services La Rochefoucaud, Marthon, Chazelles, Montbron, Volonté de proposer des permanences dans les bourgs plus éloignés
Fonctionnement	Deux conseillers France Services accueillent à La Rochefoucaud les usagers avec ou sans rdv. Il n'y a qu'un seul agent lors des permanences France Services. Des équipements numériques sont en accès libre, un bureau confidentiel est indispensable. La Conseillère Numérique France Services (CnFS) propose des ateliers individuels et collectifs .
Equipe	1 conseiller France Services à 36,5h 1 conseillère France services à 30h 1 conseillère numérique à 35h
Actions	Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Au-delà de ce socle de services garantis, des offres de services complémentaires sont déployées : des permanences sont organisées par des partenaires locaux : ADIL16, Prim'Renov, DGFIP, Accès au droit, Dispositif APV, Point Conseil Budget, Espace Emploi La conseillère numérique accompagne sur tout le territoire les usagers dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Elle doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne (utilisation de espace personnels). Dans ce cadre, elle organise d'ateliers collectifs thématiques dans différents structures : MJC, Espace France Services, médiathèque, ALSH, collège, Mission Locale, MFR.... Pour ses ateliers individuels, elle répond aux besoins spécifiques et aux demandes.

<p>Points de vigilance</p>	<p>Pour le CnFS, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les horaires ne permettent pas d'avoir un public hétérogène (beaucoup de retraités) - pas de matériel informatique disponible - frais de déplacement important : beaucoup de déplacement à travers la CdC - financement dégressif sur les 3 prochaines années et pas de visibilité pour la suite <p>Pour l'EFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de confidentialité à l'accueil - beaucoup de monde en 2023, avec des rdv sur 7/10 jours - accueil qui devient de plus en plus « social »
<p>Partenaires</p>	<p>Outre les opérateurs nationaux France Services, nous travaillons régulièrement avec : ADIL16, CAUE, DGFIP, CIDFF, Dispositif APV, UDAF16, CIDIL, MJC, Mairies du territoire, services de la CdC, Mission Locale, Département, MJC,...</p>
<p>Budget</p>	<p>130 000 € en dépenses de fonctionnement en 2022 dont 97 000 € de charges de personnel 30 000 € de subvention pour l'Espace France Services en 2022 25 000 € pour le CnFS en 2022</p>
<p>Fréquentation</p>	<p>2 853 demandes en 2022 pour l'Espace France Services, 1000 sur les 3 premiers mois en 2023 pour le CnFS en 2022, 140 personnes lors d'ateliers collectifs, 450 en individuels</p>

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Impact	Favoriser l'accès au sport par la découverte de plusieurs sports Encourager l'activité physique Participer au bien-être et au développement de l'enfant : la motricité, le vivre ensemble, la confiance en soi, ...
Qui ?	Enfants de la communauté de communes (CC)
Quand ?	Les jeudis hors vacances scolaires de 17H30 à 18h30 De mi septembre à fin juin
Où ?	Plusieurs possibilités : - Sur les sites des clubs pour des sports comme le judo, le karaté, le rugby et le football, la natation... - Au gymnase de Montbron sur 1/2 terrain de handball
Capacité d'accueil	16 enfants de 7 ans à 9 ans
Fonctionnement	Programme annuel de cycles d'initiation de 4-5 séances d'un même sport encadrées par des éducateurs diplômés ou Vincent Aubrit. 1 journée multisport organisé par FCOL .
Équipe	1 responsable : Vincent Aubrit Les éducateurs des clubs qui interviennent + Vincent Aubrit en qualité d'éducateur sportif
Actions	Initiation à différents sports : collectifs, de raquette, de contact, d'eau, nouveaux Découverte des sports axée sur le côté ludique Rendre accessible ces différents sports à un maximum d'enfants du territoire Apprendre les valeurs du sport, respecter son adversaire, Donner envie de s'inscrire dans un club sportif du territoire
Points de vigilance	Garder une offre multiple de sports, contacts, collectifs, Couvrir tout le territoire en terme d'équipements sportifs utilisés Possibilité de transport limité à un minibus
Partenaires	Associations sportives, communes du territoire, Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL),
Budget	3906.93€ en 2022
Fréquentation	8 enfants en 2021 et 15 enfants en 2022

L'Espace de Vie Sociale

Ah Toupie

Impact	<ul style="list-style-type: none"> - La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble » - La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale
Qui ?	Tout public
Quand ?	A l'année
Où ?	Siège : 2 route du Quéroy 16380 Chazelles Gare FRANCE
Capacité d'accueil :	
Fonctionnement :	1 agrément Espace de Vie Sociale délivré par la CAF pour une durée de 3/4 ans sur la base d'un projet social élaboré à partir : de la participation des adhérents / habitants, des objectifs définis dans la CTG
Equipe	<p>1 coordinateur de l'association</p> <p>1 référente famille</p>
Actions	<p>» <u>Pôle Famille</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CLAS : Contrat Local Accompagnement à la Scolarité. Pour un groupe d'enfants de l'école de Chazelles, actions de soutien à la scolarité visant à améliorer les résultats scolaires et la confiance en soi des enfants, en proposant des activités éducatives, culturelles et de loisirs, en complément des enseignements dispensés à l'école. Les actions peuvent prendre la forme d'aide aux devoirs, d'ateliers de lecture, d'activités sportives, culturelles ou artistiques, etc. • Vacances Familles : proposition d'activités à petits prix pendant les vacances scolaires pour les familles du territoire. Activités organisées sur différents lieux • REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents : coordination des acteurs du territoire dans le champ de la parentalité. Edition d'un programme trimestriel regroupant les actions proposés. <p>» <u>L'Été Actif et Solidaire</u> : proposer aux jeunes et aux familles locales, ou en vacances sur notre territoire, un programme d'activités encadrées, dans un esprit ludique et de découverte d'activités culturelles et sportives.</p> <p>» Coordination de <u>MonaLisa</u> depuis juin 2022 : dispositif de Mobilisation Nationale contre l'Isolation des Agés. L'Ah Toupie est chargé du déploiement du dispositif sur le territoire de la CdC : communication, mobilisation des bénévoles, organisation, mise en relation</p>

<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le bénévolat est une part important de certaines actions • Les actions « parentalité » (CLAS, REAAP) fonctionnent sur des appels à projets annuels : pas de prérennité dans les financements et pas de visibilité à moyen terme • l'animation du REAAP afin d'apporter encore plus de cohérence au niveau local • un manque de place dans les locaux qui empêche la réalisation d'actions (gratifieria, lieu de rencontre identifié) • La cohérence dans le financement de la CdC sur des actions spécifique et pas sur l'EVS (comme à la MJC)
<p>Partenaires</p>	<p>CdC, CAF, Communes et associations du territoire</p>
<p>Budget</p>	<p>67 600 € environ en 2022 sans valorisation du bénévolat dont :</p> <p>CLAS : 3 255 € REAAP : 4 000 € Eté Actif : 16 000 €</p> <p>Valorisation du bénévolat estimée à 49 000 €</p> <p>Financement 2022</p> <p>CLAS : 1527 € (CAF) REAAP : 5 500 € (CAF) EVS global : 23 682 € (CAF) Eté Actif : 9 585 € (CdC)</p>
<p>Fréquentation</p>	

L'Espace de Vie Sociale

MJC

Impact	<ul style="list-style-type: none"> - La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble » - La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale
Qui ?	Tout public
Quand ?	A l'année
Où ?	Le Lieu, place du docteur Lhomme , La Rochefoucauld depuis mai 2022
Capacité d'accueil	
Fonctionnement	1 agrément Espace de Vie Sociale délivré par la CAF pour une durée de 3/4 ans sur la base d'un projet social élaboré à partir : de la participation des adhérents / habitants, des objectifs définis dans la CTG
Equipe	1 coordinateur de l'EVS depuis le 1/03/2022
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • 14 ateliers culturels différents proposés à l'année dont à Montbron, Grassac, St Germain de Montbron • Ateliers proposés par des intervenants, des bénévoles, des associations • Ciné plein air • Expo photos / concert • espace informatique, atelier numériques avec le CnFS • des associations qui investissent le lieu (Nos mains sur l'horizon, Uni Vers Langue, Réagir Ensemble, Ah Toupie, Les tours du Monbronnais, cycloclub rupificaldien) • des projets d'habitants/adhérents (café thématique, ateliers culturels) • soirées organisées par et pour les jeunes
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe nouvelle : CA, salariée avec un projet à rebâtir • Ne pas se disperser dans les différents projets • Les locaux sont neufs, des travaux d'agrandissement sont prévus mais un manque de place est déjà pointé • Travail partenarial à développer notamment dans leur volonté de travailler en direction de la jeunesse
Partenaires	CdC, CAF, Communes et associations du territoire
Budget	<p>60 500 € environ en 2022 sans valorisation du bénévolat (année incomplète : prise de poste du salarié le 1/03/2022)</p> <p>Valorisation du bénévolat estimée à 10 000 €</p> <p>Financement prévu en année pleine</p> <p>CAF : 23 000 €</p> <p>CdC : 16 700 €</p>
Fréquentation	160 adhérents

Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le lien social • Soutien parentalité
<i>Qui ?</i>	Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents..) résidant dans la CDC
<i>Quand ?</i>	Le mardi de 9h à 11h30
<i>Où ?</i>	Cabrioles (Montbron)
<i>Capacité d'accueil</i>	8 enfants + les accompagnants
<i>Fonctionnement</i>	<p>2 accueillants par séance</p> <p>Présence de l'adulte référent pendant toute la durée de l'accueil</p> <p>Participation basée sur le volontariat, accueil gratuit, anonyme et sans inscription</p> <p>Les accueillants ne sont pas positionnés dans des fonctions d'expertise ou de conseils mais dans une position d'écoute et d'observation</p> <p>Absence de jugement, discrétion et neutralité des accueillants</p> <p>Analyse de la pratique obligatoire de 8h/an et réunions d'équipe hebdomadaires</p>
<i>Equipe</i>	2 professionnels de la PE formés à l'écoute et à la fonction d'accueillant en LAEP
<i>Actions pédagogiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Premier lieu de socialisation pour l'enfant, lui permet de développer ses premiers rapports aux autres • Prépare l'enfant à la séparation avec son parent • Lieu de parole pour les parents sur les difficultés du quotidien parental • Lieu d'échanges entre parents, entre parents et enfants et entre parents et professionnels • Lieu de prévention par la valorisation des compétences parentales • Rompt l'isolement des familles qui peut être géographique ou inter générationnel • Conforte la relation parent/enfant par l'intermédiaire d'un espace de jeux adaptés • Crée du lien social • Invitation des familles aux manifestations organisées par le Relais Petite Enfance : spectacles, sorties... • Partenariat avec la puéricultrice et l'assistante sociale de la MDS pour des ateliers massage Bébé dans le cadre du RPE • Ateliers « Parlons de bébé » avec l'UDAF
<i>Points de vigilance</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Neutralité des accueillants et anonymat des familles difficile à respecter quand les accueillants travaillent sur plusieurs structures et côtoient les familles dans un autre cadre • Prise de recul nécessaire des accueillantes • Eloignement géographique pour les communes plus au nord du territoire • Fréquentation aléatoire selon les années
<i>Partenaires</i>	<p>Ecoles, RPE, PMI, CAF, MSA, mairies, puéricultrice du secteur pour faire connaître le service</p> <p>REAPP, micro crèche pour les passerelles UDAF pour les ateliers « Parlons de bébé »</p>

ALSH L'îlot Loisirs Extrascolaire

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Offre un lieu de vacances et de rencontres : peut être un lieu ressource pour certaines familles (enfants et parents). • Développer le bien vivre ensemble et favoriser l'épanouissement : le bien-être des enfants par des actions éducatives et de loisirs. • Améliorer l'accessibilité financière des temps extrascolaires
Qui ?	Enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 12 ans (territoire et hors territoire)
Quand ?	De 7h30 à 18h30 Petites vacances (à l'exception de Noël) + vacances d'été
Où ?	Implanté dans les écoles : Agris (petites vacances) et Taponnat (été)
Capacité d'accueil	Petites vacances = 76 enfants Vacances d'été = 100 enfants Séjours = 12 à 24 enfants
Fonctionnement	Directrice : Aurélie MICHELET-GAUTRAUD + Adjointe de direction + Responsable des séjours d'été <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en site unique • Mutualisation des locaux scolaires > impact sur le fonctionnement de la structure : organisation de temps de déménagement (mise en carton et chargement du matériel pédagogique + mobilisation du mobilier + mise en place des locaux pour chaque temps d'installation liée à l'ouverture et au rangement de fin de vacances) • Circuit de ramassage assuré par la structure (minibus) les petites vacances et par un transporteur l'été • Amplitude d'ouverture de 55h/sem / articulation du planning horaire de l'équipe d'animation et de direction sur 48h/sem • Restauration : organisation en 2 services <ul style="list-style-type: none"> ◦ Petites vacances > Cuisine centrale Mtb ◦ Été > 2 semaines en gestion directe (mutualisation personnel de Taponnat) et 3 semaines en liaison chaude avec la cuisine centrale de l'hôpital de LR ◦ Collations et goûters : gestion directe (menus, courses, traçabilité) • Temps de réunion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2 réunions de 3h (lundi matin) par période de petites vacances (équipe incomplète et départ d'une partie en cours de réunion pour assurer des missions de restauration ou de remplacement) ◦ 2 réunions de 10h (samedis) pour les vacances d'été ◦ 2 à 4 h de temps de réunion pour les séjours
Equipe	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Petites vacances</u> : 8 animatrices et animateurs + 1 transport/renfort (projets spécifiques - Temps Passerelle - accueils spécifiques pour les enfants avec reconnaissance MDPH) + 4 agents techniques (2 en restauration et 2 pour l'entretien des locaux) • <u>Vacances d'été</u> : 14 animatrices et animateurs sur l'accueil à la journée + 1

	<p>transport/renfort piscine + 4 agents techniques (2 en restauration et 2 pour l'entretien des locaux) + 2 à 4 animatrices et animateurs pour les séjours (selon la durée et/ou le nombre d'enfants)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Taux d'encadrement légal</u> : 1 pour 8 chez les moins de 6 ans / 1 pour 12 chez les plus de 6 ans • <u>Qualifications requises</u> : <ul style="list-style-type: none"> ◦ diplôme obligatoire BAFA ou équivalent (50 % minimum de l'équipe) ◦ stagiaire BAFA ou équivalent (50 % maximum de l'équipe) ◦ non diplômés (20 % maximum)
<p><i>Actions pédagogiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un lieu de vacances et impulser un esprit « loisirs » : aménager les espaces de vie, bouleverser la routine pour laisser place au plaisir et permettre à l'enfant de prendre possession des lieux. • Organiser un accueil personnalisé dans le respect du rythme de l'enfant et de ses capacités. • Privilégier les petits groupes pour un meilleur accompagnement, une ambiance agréable, ludique et détendue. • Permettre les accueils spécifiques : PAI (allergies alimentaires, asthme, ...), troubles du comportement, ... et favoriser l'inclusion. • Proposer un programme d'animation ludique et éducatif pour susciter l'envie chez l'enfant : mise en place de grands jeux (incarnation de personnages par l'équipe), donner du sens à chaque activité (thématiques), proposer un panel d'activités variées (culturelles, sportives, scientifiques, de recherches, de réflexions, artistiques, ...) tout en permettant des temps de jeux libres, faire appel à l'imaginaire, ... • Mise en place d'activités autour de l'environnement : tri sélectif et recyclage (récupération et transformation pour une seconde vie, l'ALSH un lieu relais de la Gratiféria, utilisation de matériaux de récupération pour les activités, ...), du « fait maison », sensibilisation à la nature (atelier de jardinage, les insectes, ...). • Faire appel à des personnes ressources (partenariats) pour faire découvrir de nouvelles choses et éveiller la curiosité. • Programmer des sorties pour « s'ouvrir » : découvrir des lieux (balades, visites,...), faire des rencontres (projet intergénérationnel, ...). • Permettre à l'enfant de grandir, de se construire : faciliter la participation des enfants dans l'élaboration des activités afin qu'ils deviennent acteurs de leurs loisirs, les impliquer et les responsabiliser dans la vie quotidienne de la structure, leurs donner la possibilité de s'exprimer (choix de l'enfant, temps de paroles, mur d'expression, ...), installation d'ateliers autonomes pour gagner en autonomie. • Amener les enfants « à vivre ensemble » en instaurant avec eux des règles de vie. • Créer du lien avec les familles : impulser les échanges, les informer (affiches, site internet, mailing NOE), organiser des temps de rencontre conviviaux (jeux, spectacles, goûters, expositions, sensibilisation sur une thématique, ...). • Stimuler les initiatives, impulser les actions, motiver l'équipe d'animation pour s'assurer d'un engagement commun.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les séjours, c'est partir expérimenter des vacances dans un cadre différent de celui de l'ALSH (aller vivre ailleurs) pour développer l'apprentissage de la vie collective, la responsabilité, l'autonomie et faire des découvertes (des thématiques et des objectifs opérationnels propres à chaque séjour).
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Equipe d'animation</u> : recrutement difficile (peu de candidatures et difficultés à recruter des personnes qualifiées) > Turn-over important donc difficultés à constituer une équipe stable et pérenne. • <u>Mutualisation des locaux</u> : contraintes liés aux différents temps de déménagement + obligation de caler le fonctionnement et l'organisation aux conditions de la mutualisation + projets pédagogiques limités, voir impossibles pour certains. • <u>Gestion des listes d'attente</u> (plus de demandes que de places d'accueil dès l'ouverture des inscriptions).
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Interne</u> : Les Carmes + interventions de collègues dans le cadre d'actions ciblées (Conseillère numérique, ...) + lien avec les autres services de la collectivité pour des projets spécifiques (Laudaudrie, Maisons de santé Chazelles/LR, PLUI, La Petite Rivière, ...) • <u>Externe</u> : Ecoles (locaux/personnel) communes,, Ah'Toupie, Médiathèque LR – Bibliothèque AG, SyBTB, Intervenants indépendants, Associations culturelles et sportives, ...
Budget	ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 331 547 € contre 46 790€ en 2022 = 41%
Fréquentation	ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 57 737h contre 61 739h en 2022 = +7%

LUDOTHEQUE Ah TOUPIE

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de la vie sociale • Attractivité du territoire • Dynamique associative territoriale • Rayonnement communautaire • Ouverture culturelle et développement éducatif
Qui ?	Tout public
Quand ?	1 316 h annuelle
Où ?	Territoire : la Rochefoucauld porte du Périgord
Capacité d'accueil	
Fonctionnement	<p>Ouverture au public (Accueil, prêt...) 586 heures Animation 360 heures Animation en direction des structures CDC 101 heures Préparation/rangement / suivi fonds de jeux 134 heures Partenariat/gestion 63 heures Fête du jeu 72 heures</p>
Equipe	<p>Hervé APPIOTTI coordinateur à mi-temps (Master en projet européen, VAE ludothécaire) Scarlett DEVAUTOUR animatrice jeux à 30 % ETP (Master en science de l'éducation, BAFA...) Soit un poste à 80% pour l'animation du territoire</p>
Actions pédagogiques	<p>Animation et prêt gratuit pour toutes les structures gérées par la CDC (ALSH, AELE, cabrioles, point jeune ...) en 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des structures communautaires <ul style="list-style-type: none"> Prêt gratuit pour toutes les structures gérées par la CDC (ALSH, AELE, cabriole, point jeune...) Animation ALSH l'été sur le site de Taponnat (5 fois) par an Sur le site ALSH de Montbron 3 fois par an Cabriole (1 fois) Prêt de jeu au relais itinérant petite enfance AELE Marillac (2 fois) Prêt de matériel pour le point jeune Mois du jeu dans le cadre de la fête du jeu 2022 (du 5 mai au 31 mai) : 10 animations sur tous les sites des AELE de la CDC et des ALSH. • Sur la CDC <ul style="list-style-type: none"> 20 Animations en médiathèque (la Rochefoucauld et Montbron 1 fois par mois) 4 animations dans le cadre de manifestation nationales dans les médiathèques. 46 Animations matinée jeux (1 fois semaine à Chazelles +vacances) 3 animations jeux micro crèche de Chazelles 3 Intervention auprès du Conseil municipal des jeunes de st SORNIN Prêt ou animation avec des APE de la CDC (st projet, Rivières, Chazelles)2 14 animations jeux sur l'été actif durant 5 semaines

	<p>Prêt de jeux aux familles et collectifs 2 Animation avec la MJC de la Rochefoucauld Fête du jeu 2022 Environ 12 animations avec des associations (Rivières, la Rochette, MONTBRON, La Rochefoucauld, Feuillade, St SORNIN, st projet...) tarification préférentielle pour les associations. Création d'un club jeu tous les mardis sur st SORNIN Création d'un collectif jeu sur CHARRAS (Ludo zen) avec des habitants (profil petite enfance) 3 séances en 2022 En 2023 en plus Cmj de la ROCHEFOUCAULD Crèche Melusine (prêt+ 1 animation) Développement de soirée jeux ou d'animation avec des associations (Bunzac, la Rochette, La Rochefoucauld, Feuillade, Montbron, St SORNIN, TAPONNAT, rivières ...)</p>
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement de la ludothèque repose en partie sur des prestations extérieures estivales qui sont aléatoires (covid, conjonction économique, météo, etc.). - La part des financements publics est trop faible à l'échelle des besoins du territoire. - Pas de possibilité dans les locaux actuels, sauf en été à l'extérieur, pour permettre à du public de jouer
Partenaires	CAF, CdC LRPP, Communes, associations
Budget	Financement de 10 000 €/an : 5340 € par la CAF et 4660 € de la CdC Budget de fonctionnement de 39 000 € environ

Micro-crèche Cabrioles

<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion professionnelle • Bien-être et développement de l'enfant, découverte et ouverture culturelle, Socialisation des enfants • Concilier vie professionnelle et vie personnelle
<i>Qui ?</i>	Enfants non scolarisés de moins de 4 ans résidant dans la CDC
<i>Quand ?</i>	Le lundi de 9h à 17h Le vendredi de 9h à 12h
<i>Où ?</i>	Cabrioles à Montbron
<i>Capacité d'accueil</i>	10 enfants + une place d'urgence
<i>Fonctionnement</i>	<p>2 professionnels pour 10 enfants Agrément par le département Accompagnement de l'enfant dans son quotidien : jeux, repas, sieste... Accueil de stagiaires Analyse de la pratique obligatoire à raison de 6h/an Des réunions en équipe régulières Des formations régulières</p>
<i>Equipe</i>	<p>Une responsable éducatrice jeune enfant Une animatrice CAP petite enfance Une personne pour les repas du midi Une référente santé 10h/an</p>
<i>Actions pédagogiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • prise en compte de chaque famille dans son individualité : accompagnement à la séparation, allaitement, habitudes de sommeil... • répondre au besoin de sécurité de l'enfant : disponibilité au sol, portage • favoriser l'autonomie de l'enfant : aménagement de l'espace : jeux, activité à disposition de l'enfant, change debout • Des temps d'échanges sur le développement de l'enfant pour les parents : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Parlons de bébé », réunions... • Projet alimentation saine : ateliers culinaires, ateliers organisés avec la maison de santé de Montbron • Démarche « environnement sain »: limiter les contenants en plastique, limiter les produits d'entretien et privilégier ceux écologiques, utilisation de cosmétiques les plus simples (eau, savon) • Favoriser l'inclusion des enfants porteurs d'handicaps • Ateliers parents/enfants en partenariat avec le RPE et LAEP ainsi qu'invitation aux manifestations organisées par le RPE : chasse aux œufs, semaine petite enfance, sortie... • Répondre à la charte d'accueil du jeune enfant : éveil culturel (proposition spectacle, éveil sonore), éveil aux livres, sensibilisation au respect de la nature : accès à l'extérieur dès que possible, plantations, table des saisons...

<p>Points de vigilance</p>	<p>L'encadrement de 2 professionnels pour 10 enfants est parfois « tendu » au moment de l'endormissement, en fonction de l'accueil de plusieurs bébés, au moment du repas des pros</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains parents sont en demande de plus d'ouverture et se dirigent donc vers une autre structure • L'extérieur sans verdure, cour étroite et pas fermée • Fréquentation aléatoire selon les années • Couches jetables et produits d'entretien non vertueux écologiquement : à repenser
<p>Partenaires</p>	<p>Ecoles, PMI, MDS, médiathèque, LAEP, RPE, CAF, missions locales, MSA</p>
<p>Budget</p>	<p>En 2019 : 25 016€ et en 2022 : 39 206€ = + 56%</p>
<p>Fréquentation</p>	<p>En 2019 : 2 670h et en 2022 : 3 133h = + 17%</p>

Projet Educatif de Territoire

Impact	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le bien-vivre ensemble dans son environnement - Favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel et physique de chacun - Participer à la formation d'un citoyen autonome - Favoriser la réussite scolaire - Rendre accessible une offre éducative diversifiée de qualité - Renforcer la cohérence des actions mises en œuvre sur le territoire et veiller à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
Qui ?	Public cible : 0-25 ans
Quand ?	2021-2024
Où ?	Sur l'ensemble du territoire de la CdC
Capacité d'accueil	Groupes de travail autour de thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Arts & Culture - Sports et Motricité - Nature & Environnement - Jeunesse
Fonctionnement	1 coordinateur PEdT à 0,5 ETP
Equipe	<ul style="list-style-type: none"> - Le PEdT permet d'avoir des financements supplémentaires (Plan mercredi) et de la souplesse dans le taux d'encadrement des ALSH périscolaires - Voyage(s) (2021-2022) : organisation d'une exposition collective regroupant des écoles et des structures du territoire autour de la thématique du Voyage - Projet d'Education Artistique et Culturelle : dispositif de soutien à l'éducation artistique et culturelle - Relations quotidiennes et actions partagées écoles - structures communautaires (participation aux conseils d'écoles, projet jardin partagé, accompagnement aux devoirs, mutualisation des espaces, échanges autour de cas d'enfants...) - Projets associant structures communautaires – associations (sportives, de loisirs, ...) - Création d'un répertoire des acteurs intervenant dans le domaine de chaque thématique - Projets associant les écoles communautaires et le collège de Montbron par son projet de collège avec section « sports de pleine nature » - Projets « passerelles » entre les actions éducatives et les actions du CLS
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à mobiliser les acteurs éducatifs de tout le territoire et notamment les écoles qui ne sont pas sous compétence communautaire • Le temps à consacrer pour faire vivre tous les groupes thématiques • Faire comprendre l'intérêt et le sens du PEdT • Pas de financement global
Partenaires	Education Nationale, associations du territoire, structures communautaires et communales
Budget	Projet Voyage(s) : 1 000 €
Fréquentation	31 participants à l'élaboration du PEdT 15 participants au projet « Voyage(s) »

L'Accueil de Loisirs Point jeunes

Impact	Le bien-être et développement du jeune Amélioration de la communauté éducative
Qui ?	Enfants scolarisés aux collèges du territoire ou habitants une des 27 communes.
Quand ?	Temps scolaire : Interventions dans les établissements -lundi 12h30-17h Jeux de société à Jean-Rostand -mardi et jeudi 13h-14h Animation du Foyer au collège François Mitterrand - vendredi 15h30-17h « atelier du vendredi » sur période à Anne-Marie Martel Vacances scolaires : 2 semaines pour les petites vacances (sauf Noël) // 5 semaines pour l'été – 5 jours /semaine de 8h à 18h30 + soirées ou séjours
Où ?	Une salle à Montbron Salle Durepaire
Capacité d'accueil :	Temps scolaire : Interventions dans les établissements -lundi environ 5 x 10 jeunes -mardi et jeudi environ 15 jeunes x 2 - vendredi 12 jeunes sur période Vacances scolaires : 24 jeunes de 11 à 17 ans
Fonctionnement	Temps scolaire : 1 animatrice : Pauline PEROTEAU Vacances scolaires : 1 directrice + 2 animateur·ices 1 réunion de bilan / programmation + 1 réunion spécifique
Equipe	3 personnes - diplôme obligatoire BAFA ou équivalent pour 50 % de l'équipe.
Actions pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au jeune adolescent d'être accueilli dans un cadre sécurisant : Instaurer un climat de confiance et d'écoute en favorisant l'écoute et le dialogue, Prendre en compte les difficultés de chacun, Encourager la bienveillance et l'écoute, Favoriser l'entraide et la coopération, • Elargir les connaissances du jeune, ses pratiques et l'amener à découvrir de nouvelles activités : Découverte des lieux culturels, artistiques, sportifs du territoire proposé, Susciter la curiosité, Créer du souvenir, • Favoriser la découverte de l'environnement Découvrir les communes du territoire grâce aux activités extérieures. Avoir une démarche éco-citoyenne au local jeunes mais aussi en mini séjour l'été Réaliser des actions sur l'éducation à l'environnement (fabrication de « gouter » maison, randonnées encadrées zone natura 2000, réflexion de vie quotidienne ...) • Autour de la citoyenneté (Sensibiliser les jeunes sur l'aspect financier, rencontre avec personnes engagées localement, Imaginer son futur : l'Orientación ...) • Prendre des initiatives, choisir : Permettre aux jeunes d'être acteurs de la programmation. Identifier les attentes et les envies en groupe et en individuel. • Relations/échanges avec les principaux et CPE (informations partagées...)
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre de service ALSH est proposée aux jeunes de 11 à 17 ans, dans les faits les jeunes de + de 14 ans fréquentent peu l'accueil faute d'un lieu dédié à leur tranche d'âge. • Mise en place d'une navette La Rochefoucauld- Montbron. Difficulté de mobilité

	<p>pour les jeunes. 1 Mini-bus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de recrutement (emploi saisonnier)
Partenaires	Collèges, MFR, associations ...
Budget	ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 331547€ contre 46790€ en 2022 =41%
Fréquentation	ALSH extrascolaire tous confondus : en 2020 57737h contre 61739h en 2022 = +7%

Relais Petite Enfance (RPE)

<p><i>Impact</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle par l'information aux familles • Améliorer l'accueil individuel des enfants • Développer la socialisation • Observation du besoin d'accueil des familles du territoire • Valorisation du métier d'assistant maternel
<p><i>Qui ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les assistant(e)s maternel(le)s agréés ou futures assistant(e)s maternel(le)s ➤ Les gardes à domiciles ➤ Les parents ou futurs parents employeurs d'assistants maternels, ➤ Tous parents à la recherche d'un mode d'accueil (collectif, familiale, à domicile...), ➤ Enfants de moins de 6 ans accompagnés <p>Résidant dans une des communes suivantes : Charras, Ecuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Mainzac, Marthon, Montbron, Moulins-sur-Tardoire, Orgedeuil, Rouzède, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Sornin, Souffrignac, Vouthon.</p>
<p><i>Quand ?</i></p>	<p>Temps collectifs le mercredi et jeudi de 9h à 12h Permanences administratives le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 14h à 18h</p>
<p><i>Où ?</i></p>	<p>Cabrioles (Montbron) et un atelier sur Rancogne une fois par mois</p>
<p><i>Capacité d'accueil</i></p>	<p>Selon norme de sécurité 30 personnes maximum</p>
<p><i>Fonctionnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Information et Accompagnement des professionnels</u> : <ul style="list-style-type: none"> –informer les professionnels ; –proposer des temps d'échange et d'écoute ; –organiser des ateliers d'éveil ; –accompagner le parcours de formation continue ; –lutter contre la sous activité subie des assistants maternels ; –promouvoir le métier d'assistant maternel ➤ <u>Information et Accompagnement des familles</u> <ul style="list-style-type: none"> –informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire, sur les aides et les démarches à effectuer; –favoriser la mise en relation entre les parents et les assistants maternels/garde à domicile ; –accompagner les parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur
<p><i>Equipe</i></p>	<p>Une animatrice éducatrice de jeunes enfants</p>

<p><i>Actions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers permettant des échanges professionnels et un espace de jeux adapté pour les enfants • Des réunions d'échanges et d'information sur des thèmes éducatifs : langage, sommeil... • Sensibilisation à l'environnement : ateliers nature avec l'ALSH, des sorties à la ferme, ateliers zéro déchets avec Calitom • Une sensibilisation à l'alimentation saine au travers d'ateliers culinaires, d'ateliers jardinage et de réunions sur la nutrition pour les adultes ainsi que des ateliers organisés par la maison de santé de Montbron • Des manifestations conjointes avec le LAEP, Halte-garderie et RPEI pour créer du lien : chasse aux œufs, pique-nique, fête de Noël... • Des sorties, spectacles... • Participation à la semaine petite enfance pour réunir professionnels, parents et enfants • Ateliers parents/enfants ponctuels le samedi matin • Participation au Parcours d'éducation artistique et culturel : ateliers, spectacles • Prêt de malles de jeux et livres afin de diversifier l'offre faite aux enfants
<p><i>Points de vigilance</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nombre d'assistants maternels due aux départs à la retraite et arrêts du métier qui touchait plus le secteur Marthon mais qui commence sur Montbron/ Moulins sur Tardoire et pas de candidats à l'agrément • Fréquentation sur volontariat
<p><i>Partenaires</i></p>	<p>Ecoles, RPEI, PMI, mairies, puéricultrice du secteur REAPP, Médiathèques, Ludothèque, mission locale, CAF</p>
<p><i>Budget</i></p>	<p>29 760 € en 2022</p>

Le Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI)

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle par l'information aux familles • Améliorer l'accueil individuel des enfants • Développer la socialisation • Observation du besoin d'accueil des familles du territoire • Valorisation du métier d'assistant maternel
Qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les assistant(e)s maternel(le)s agréés ou futures assistant(e)s maternel(le)s • Les gardes à domiciles • Les parents ou futurs parents employeurs d'assistants maternels, • Tous parents à la recherche d'un mode d'accueil (collectif, familiale, à domicile...), • Enfants de moins de 6 ans accompagnés <p>Résidant dans une des communes suivantes : Coulgens, La Rochette, Agris, Rivières, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Taponnat, Yvrac-et-Malleyrand, Saint-Adjutory, Marillac-le-Franc, Bunzac, Pranzac, Chazelles</p>
Quand ?	<p>Des Temps d'Accueil Collectifs (TAC) assistantes maternelles + enfants 5 matinées par semaine et des permanences 4 après midis par semaine</p>
Où ?	<p>5 Sites d'itinérance stabilisés pour les TAC (St Adjutory/Yvrac le lundi, Rivières le mardi et jeudi, Taponnat le mercredi, Chazelles le vendredi)</p> <p>et un lieu fixe pour les permanences à l'Espace France Services à la Rochefoucauld depuis janvier 2023</p>
Capacité d'accueil	<p>Jusqu'à 6 assistantes maternelles par TAC pour une meilleure qualité d'échange un peu plus lors de projets particuliers/sorties/spectacles selon jauge rendez-vous individuels pour les temps d'information en permanence</p>
Fonctionnement	<p>8h15 : départ avec le véhicule électrique dédié itinérance, installation des salles 9h/9h15-11h30/12h TAC 11h30/12h-12h30 rangement, nettoyage, retour 13h30 - 16h/18h/19h selon planning : permanences administratives pour parents et/ou AssMat (accompagnement / recherches d'un mode de garde, contrat, congés, rupture ...)</p> <p>quelques réunions réseau si possible avec autres animatrices de relais, quelques réunions en soirée ou samedis matins à destination des assistantes maternelles dans le cadre de la professionnalisation ...</p>
Equipe	<p>1 animatrice, éducatrice de jeunes enfants</p>

Objectifs	<p>Informer sur les modes de gardes à l'échelle d'un territoire</p> <p>Accompagner des parents dans leur fonction de particulier employeur</p> <p>Eviter l'isolement des professionnels</p>
Actions pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers permettant des échanges professionnels et un espace de jeux adapté pour les enfants • Des réunions d'échanges et d'information sur des thèmes éducatifs : langage, sommeil... • Sensibilisation à l'environnement : ateliers nature avec l'ALSH, des sorties à la ferme, ateliers zéro déchets avec Calitom • Des manifestations conjointes avec le LAEP, Halte-garderie et RPEI pour créer du lien : chasse aux œufs, pique-nique, fête de Noël... • Des sorties, spectacles... • Participation à la semaine petite enfance pour réunir professionnels, parents et enfants • Ateliers parents/enfants ponctuels le samedi matin • Participation au Parcours d'éducation artistique et culturel : ateliers, spectacles Aménagement des différents espaces pour un accueil adapté aux tous petits
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Que des assistantes maternelles du secteur inscrites en TAC • Mise en place de règles pour cadrer les échanges sur les TAC • Quelques soucis de température ou de propreté des salles à l'arrivée car elles sont prêtées ou louées à d'autres usagers • Beaucoup de manutention chaque jour • RPEI non mobilisé par les gardes à domicile, donc pas de liste • Communication à travailler • Fréquentation du mercredi aléatoire
Partenaires	<p>Cabrioles, Mélusine, autres Relais, CAF, PMI, MDS, Ah Toupie, MFR, communes</p>
Budget	<p>59 878 € en 2022</p>

Accueil de Loisirs -L'Ilot Loisirs Multisites Mercredis

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre-ensemble, coopération, entraide (Co éduquer les citoyens de demain) • Conciliation vie professionnelles des parents/vie personnelle • Favorise l'accès au travail des femmes = égalité des genres • Epanouissement et bien-être des enfants • Accessibilité financière à des activités de loisirs
Qui ?	Enfants scolarisés en maternelle ou primaire dans les écoles du territoire Secteur de La Rochefoucauld
Quand ?	Tous les mercredis pendant la période scolaire
Où ?	<p><u>3 sites d'accueil</u> :</p> <p>Le rattachement à un site est organisé en fonction de la commune de scolarisation.</p> <p><u>Site d'Agris (locaux de l'école)</u> : accueille les enfants scolarisés sur les écoles d'Agris, La Rochette, RPI Coulgens-Jauldes, Rivières</p> <p><u>Site de La Rochefoucauld (locaux de l'école maternelle Les petits pichotiers)</u> : accueille les enfants scolarisés sur les écoles de La Rochefoucauld maternelle et primaire publiques et privées</p> <p><u>Site de Saint Projet Saint Constant (locaux de l'école maternelle)</u> : accueille les enfants scolarisés sur les écoles de St Projet, Taponnat, Yvrac, Marillac, Chazelles, Bunzac, Pranzac</p> <p><i>Pour les enfants scolarisés sur d'autres communes, les familles doivent contacter la direction. Les inscriptions sont alors dirigées vers le site le plus judicieux en fonction de la commune de résidence, des places offertes...(St Sornin, St Germain de Montbron, Angoulême, Fléac)</i></p>
Capacité d'accueil	<p>Totalité : 128 à 132 places = 64 enfants de moins de 6 ans et 64 à 68 enfants de plus de 6 ans</p> <p><u>Site d'Agris</u> : 24 enfants de – de 6 ans / 24 enfants de + de 6 ans</p> <p><u>Site La Rochefoucauld</u> : 16 enfants de 3 à 4 ans / 28 à 32 enfants de 5 à 12 ans</p> <p><u>Site St Projet</u> : 16 enfants de – de 6 ans / 20 enfants de + de 6 ans</p>
Fonctionnement	<p><u>Multisites</u> = une seule directrice pour l'ensemble : Florence DUCHARLET</p> <p>1 animatrice référente sur chaque site (ouverture des locaux et référence journée)</p> <p>+ 1 référente soir sur chaque site (fermeture des locaux)</p> <p>2 réunions d'équipes de 3h pour chaque période</p> <p>Articulation des horaires des animateurs sur 10h/jour pour 11h d'ouverture</p>
Equipe	<p>1 direction / 14 animatrices et animateurs / 5 agents techniques :</p> <p><u>Site d'Agris</u> = 5 animateurs, 1 agent de restauration, 1 agent technique</p> <p><u>Site de La Rochefoucauld</u> = 5 animateurs, 1 agent de restauration/technique</p> <p><u>Site de St Projet</u> = 4 animateurs, 1 agent de restauration, 1 agent technique</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Taux d'encadrement adapté et choisi</u> = 1 pour 8 chez les moins de 6 ans / 1 pour 12 chez les plus de 6 ans - <u>Taux d'encadrement légal lié au PEDT</u> = 14 enfants de moins de 6 ans pour 1 adulte /1 pour 18 enfants de plus de 6 ans - <u>Qualifications requises</u> : <ul style="list-style-type: none"> > diplôme obligatoire BAFA ou équivalent pour au moins 50 % de l'équipe. > 20% maximum des animateurs peuvent être sans diplôme (ou 1 seule personne pour un effectif de 3 ou 4 encadrants) > entre 0 et 50% de stagiaires sont autorisés, en respectant les deux notions précédentes
Actions pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu de détente destiné à l'épanouissement des enfants : aménager les espaces, proposer des temps de loisirs - Mise en place d'activités variées pour que chacun trouve sa place : manuelles, sportives, artistiques, scientifiques, bricolage, relaxation... = susciter la curiosité, développer l'imaginaire et la créativité - Permettre à l'enfant de se construire : le responsabiliser, l'encourager, développer l'autonomie (choix de l'enfant, classeur d'activités autonome...) - Respecter le rythme de l'enfant en diversifiant les activités et en proposant des journées non figées - Organiser le suivi spécifique des enfants en situation d'handicap, des enfants avec Protocole d'Accueil Individualisés (notamment allergies alimentaires)... - Créer un espace serein pour la communication en favorisant des temps de parole et d'écoute entre pairs, avec les familles... - Participer à la vie du territoire / créer du lien avec le territoire = projets diverses (Maison de santé, Petites villes de demain, PLUi, projet ALSH)..., intervenants locaux, liens avec les associations... - Sensibilisation à l'alimentation : création de menus en lien avec la cuisine centrale, notion d'anti-gaspillage par la pesée
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> > Turn –over important de l'équipe d'animation = difficulté à recruter du personnel qualifié et maintenir une stabilité des équipes > Utilisation des locaux des écoles, pas d'espaces dédiés ALSH = installation des espaces chaque matins et rangement chaque soir. > Nombreux allers-retours entre les sites > Beaucoup de temps mobilisé pour la logistique : apporter et rapporter régulièrement du matériel pédagogique + récupération de matériel à la fin de chaque période pour mise à disposition pour les vacances / Gestion goûters sur 3 sites (courses, traçabilité, livraison, suivi...). > Projets évolutifs compliqués par manque d'espace dédié sur site (impossibilité de stocker d'un mercredi à l'autre)
Partenaires	Ecoles (locaux), communes, associations, bibliothèque/médiathèque, Ah Toupie, autres services CdC pour projets spécifiques...
Budget	ALAE +ALSH mercredi : 111414h en 2020 contre 126132h =+11% d'augmentation
Fréquentation	ALAE +ALSH mercredi : 546850€ en 2020 contre 731626 € en 2022 =+33% de fréquentation